



# REDIGER UNE ANALYSE SORA – SAIL I & II

## Pour une demande d'exploitation hors scénarios standard

### BUT

Maitriser l'analyse SORA :

- Étude de l'Annexe A et de l'Article 11 de l'AMC ;
- Définir les CONOPS dédiés à l'opération ;
- Analyser et définir les niveaux de Sail via les GRC et ARC ;
- Rédiger les OSO en fonction des risques ;
- Établir les ERP ;
- Rédiger son MANEX en intégrant les procédures SORA ;
- Rédiger un document SORA structuré ;
- Étude de cas concret (possiblement celui du client).

### DUREE ET EMPLOI DU TEMPS

5 jours - 35 heures :

- Dont 20 heures d'étude de cas d'usage – Exercices pratiques
- Et au moins 15 heures d'exercices personnels à domicile.

### ESPRIT GENERAL

Cette formation, destinée aux professionnels de l'aéronautique télépilotee, ou aux Exploitants d'UAS, permet de maitriser les concepts de déclaration d'exploitation dans le cadre d'opérations réalisées hors scénarios STS-01 et STS-02 ou lors d'opérations dépassant les critères de sécurité tels que définis au sein de la réglementation UE 2019/947

Formation animée par Thierry MOHR, Consultant en aéronautique télépilotee, et Président de l'Association Professionnelle UNEPAT.

### PREREQUIS ET PUBLIC VISÉ

**Spécialisation.**

**Préciser les prérequis :**

Cette formation s'adresse aux exploitants d'UAS (Drones) et aux constructeurs d'UAS, qui souhaitent présenter à la DSAC (Direction de la Sécurité Aérienne Civile), une demande d'exploitation hors scénarios Standard Européen (STS-01 et STS-02)

Les stagiaires doivent maitriser la réglementation Européenne 2019/947 ou avoir suivi la formation appropriée CATD (Certificat d'Aptitude Théorique Drone) définie à l'Annexe I de la loi drone du 18 mai 2018.

### ANIMATEUR

Thierry MOHR : Fondateur d'Aéro Pyxis Consulting, expert en aéronautique télépilotee et Président de l'association professionnelle UNEPAT (Union Nationale des Exploitants et des Professionnels de l'Aéronautique Télépilotee).

Fort de 40 ans d'expériences dans le domaine aéronautique (SSII sur Rafale M et Mirage 2000-N) Thierry MOHR s'est intéressé aux drones depuis les années 2000.

Son expérience en réglementation aérienne (pilotee et télépilotee) lui confère une expertise reconnue par la DGAC.

### SOMMAIRE

#### Jour 1 :

- Présentation de la SORA et des textes réglementaires
- Etude de l'article 11 de l'Annexe A
- Exercice sur un cas d'usage.

#### Jour 2 :

- Analyse du MANEX dédié SORA
- Etude des ConOps
- Etape 1 de la SORA
- Intégration des ConOps dans le MANEX
- Exercice sur un cas d'usage.

#### Jour 3 :

- Les différents niveaux de SAIL
- Etapes 2 et 3 de la SORA : Etude des GRC
- Etapes 4 et 5 de la SORA : Etude des ARC
- Les procédures Normale
- Les procédures en situation anormale
- Les procédures en situation d'urgence
- MANEX : Intégration des éléments étudiés
- Exercice sur un cas d'usage.

#### Jour 4 :

- Etape 6 : Tmpr (Les Mitigations)
- Définition des zones de contingences
- Etape 7 Détermination du SAIL
- Etape 8 Définir les OSOs pour SAIL II
- Etape 9 Environnement adjacent
- Analyse du concept d'ERP
- Exercice sur un cas d'usage.

#### Jour 5 :

- Etape 10 Atténuations et objectifs
- Finalisation du document Holistique
- Finalisation du document SORA
- Finalisation du document MANEX
- Finalisation du document ERP
- Présentation du dossier complet par le stagiaire (commenté et expliqué)

### DATE

Sur réservation – En distanciel

### PRIX

4 750 € TTC

Voir conditions générales